

Règlement de consultation valant cahier des clauses particulières d'engagement

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Fournitures de manuels scolaires et produits pédagogiques associés

Date limite de réception des offres : 21 juin 2017

Administration contractante :

Etablissement Public Local d'Enseignement

Collège Les Oliviers

35 rue des amoureux – BP 94017

30001 NIMES cedex 5

SIRET : 19301098000012

RNE : 0301098f

Téléphone : 04.66.84.83.61

Mail : ce.0301098f@ac-montpellier.fr ou gest.0301098f@ac-montpellier.fr

Pouvoir adjudicateur : Gilles Larguier, Principal

Contact : Hélène Lamberte, Gestionnaire

Comptable assignataire : Hubert Loscheider, Lycée Dhuoda

ARTICLE 1 – PROCEDURE DE PASSATION ET FORME DU MARCHE

1.1. – Type de marché

Marché de fournitures : manuels scolaires

1.2. – Forme de marché

Le présent contrat est passé sous la forme d'une procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Marché à bons de commande, sans montant minimum, émis par l'établissement contractant.

ARTICLE 2 – OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison des manuels scolaires élèves neufs (format papier) et des manuels numériques professeurs correspondants pour l'année scolaire 2017/2018, destinés aux élèves des niveaux 6^e, 5^e, 4^e et 3^e dans le cadre des programmes liés à la réforme du collège.

A titre informatif, vous préciserez à quel tarif vous pourriez éventuellement fournir les licences numériques élèves ainsi que l'étiquetage des ouvrages.

Les effectifs prévisionnels de la rentrée 2017 sont approximativement les suivants :

6^{ème} : 175

5^{ème} : 175

4^{ème} : 150

3^{ème} : 175

Les disciplines à équiper seront parmi les suivantes : le Français, l'Histoire-géographie-EMC, la SVT, la Physique-chimie, l'Anglais, l'Espagnol, la Technologie et le Latin.

Ces informations sont données à titre indicatif et n'engagent pas l'administration contractante.

ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu à compter de la notification du marché par le pouvoir adjudicateur, formalisé par la signature de l'acte d'engagement.

ARTICLE 4 – MONTANT PREVISIONNEL DU MARCHE

A titre indicatif, le montant prévisionnel du marché sera d'environ 30 000 € HT

ARTICLE 5 – CONTENU ET CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La prestation comprend la fourniture, la livraison et éventuellement l'étiquetage de manuels scolaires élèves (format papier) et la fourniture et la livraison des manuels numériques professeurs correspondants.

A titre informatif, vous préciserez à quel tarif vous pourriez éventuellement fournir les licences numériques élèves.

Toute commande fera l'objet d'un bon de commande établi par le collège.

Sous réserve de disponibilités, les dates de livraison souhaitées sont :

Entre le 25 et le 31 aout 2017 pour les commandes passées avant le 13 juillet 2017, dans les 10 jours pour les commandes complémentaires.

Les livraisons seront accompagnées d'un bordereau indiquant de façon explicite les manuels livrés, le reste à livrer et les délais prévus.

ARTICLE 6 – PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre devra indiquer :

- Le prix HT et TTC pour chaque catégorie
- Le taux de remise consenti par rapport au prix éditeur TTC (le taux de remise sera ferme et définitif pour toute la durée du marché)
- Toutes les prestations facturées et les conditions de facturation
- Le délai et les modalités de livraison, d'échange ou de reprise.

Le prestataire fournira, si possible, un catalogue papier ou numérique indiquant les manuels et ressources pédagogiques associées proposés avec un prix éditeur.

ARTICLE 7 – DATE LIMITE ET MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Date limite de réception des offres : 21 juin 2017

Les offres sont à adresser par mail à l'adresse suivante : ce.0301098f@ac-montpellier.fr ou gest.0301098f@ac-montpellier.fr

ou par courrier avec accusé de réception à l'attention de la gestionnaire Mme Héléne Lamberte.

Dans les 2 cas, préciser la mention MAPA/MANUELS SCOLAIRES

ARTICLE 8 – DOCUMENTS FOURNIS

Le dossier de consultation peut être retiré par voie électronique sur le site de l'AJI : <http://www.aji.france.com>

Le dossier comprend le présent règlement de consultation valant cahier des clauses particulières et l'acte d'engagement.

ARTICLE 9 – SELECTION DES CANDIDATS

Sera retenu le candidat le mieux disant en fonction des critères de sélection énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Taux de remise sur le prix éditeur TTC : 80 %
- Qualité et coût des services associés, notamment délais, livraison, échanges, reprises et éventuellement l'étiquetage : 20 %

ARTICLE 10 – DELAI ET MODE DE REGLEMENT

Le règlement intervient après service fait selon les règles de la comptabilité publique par virement administratif sur le compte bancaire du fournisseur.

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture si le service fait peut être constaté.

ARTICLE 11 – PUBLICATION

Date d'envoi à la publication sur le site de l'AJI

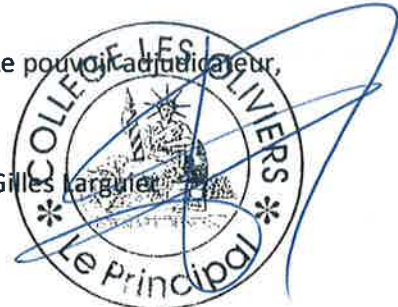
ARTICLE 12- ENGAGEMENT

Le présent cahier des charges inclut l'acte d'engagement.

Le candidat acceptant ces conditions paraphera chaque page et signera la dernière page. L'original signé devra obligatoirement être envoyé avec la proposition du candidat.

ARTICLE 13 – ATTRIBUTION DU MARCHE

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site de l'AJI vaudra notification du marché au candidat retenu.

Le pouvoir adjudicateur,
Gilles Karguier


COLLÈGE "LES OLIVIERS"
35, Rue des Amoureux - B.P. 4019
30001 NIMES CEDEX 5
Tél. : 04.66.84.83.61 - Fax : 04.66.84.12.69

ACTE D'ENGAGEMENT

Nom, prénom, qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

agissant pour le compte de (adresse du siège social) :

SIRET :

RCS :

Code APS :

Après avoir pris connaissance du présent cahier des clauses particulières, je m'engage à exécuter les prestations demandées au prix ci-dessous :

Catégorie d'articles	Taux de remise/prix éditeur TTC
Manuels scolaires élèves	
Manuels numériques professeurs	
Etiquetage manuels scolaires	

Joindre un relevé d'identité bancaire.

A :

Le :

Signature du représentant qualifié de l'entreprise prestataire,

(Nom, prénom et signature précédée de la mention « lu et approuvé »)